

d'anciens monuments menacés de destruction, soit d'en transmettre, tout au moins, un souvenir fidèle aux générations qui n'en connaîtront plus que les débris.

Il en fut ainsi, notamment, des carrelages émaillés de l'église de Brou. Les gracieuses figures qui les décorent s'effaçant chaque jour sous les pieds des fidèles et des visiteurs, il viendra un temps prochain où il sera impossible d'apprécier la valeur de cette œuvre remarquable de la Renaissance. Et c'est pour en conserver un souvenir ineffaçable, que M. Sarsay dessina lui-même, il y a vingt ans déjà, tous ces carrelages et, de leur ensemble, forma un recueil justement apprécié des artistes aussi bien que des archéologues, et qu'il accompagna d'une notice explicative, rédigée avec autant de goût que de sagacité, en collaboration avec un membre de la Société littéraire, récemment décédé aussi, M. Charles Savy (1).

Cette importante publication suffirait, au besoin, pour sauver son nom de l'oubli. Mais elle n'est pas le seul titre qui le recommande au souvenir de ses concitoyens. En 1871, déjà septuagénaire, M. Sarsay se rendait acquéreur d'une propriété à l'Île-Barbe, dans l'unique but, qu'il ne dissimula point, d'assurer la conservation des monuments les plus dignes d'intérêt de l'ancienne abbaye.

Et, en effet, c'est dans la partie de l'île, dont il faisait ainsi l'acquisition, que subsistent encore, réunis autour d'un vaste jardin, les derniers restes de l'ancienne église abbatiale de Saint-Martin, la chapelle actuelle de Saint-Loup, celle de Saint-Jean-Baptiste et le pavillon de la porte de Sainte-Anne.

---

(1) *Notice sur les anciens carrelages émaillés de l'église de Brou, à Bourg en Bresse*, par MM. Savy et Sarsay. — Lyon, Vingtrinier, 1867.